

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022

DELIBERATION N° 2022-27

L'an deux mille vingt-deux, le 07 du mois de février à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 1^{er} février 2022, s'est assemblé à la Salle 650 du Rocher de Palmer, à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François EGRON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de conseillers présents : 27
Nombre de conseillers votants : 34

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJoui, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Patrice BUQUET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Claudine CHAPRON, Marjorie CARVEL, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémie RINGOT, Léa RAINIER, Florence DAMET, Fabrice MORETTI, Yannick POULET, Fabrice DELAUNE, Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Anne LAOUILLEAU ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Gérard CASTAIGNEDE ayant donné pouvoir à Monsieur Max GUICHARD, Ludovic ARMÖET ayant donné pouvoir à Monsieur Michaël DAVID, Fatiha BARKA ayant donné pouvoir à Madame Laïla MERJoui, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Philippe TARDY, Olivier COMMARIEU ayant donné pouvoir à Madame Florence DAMET, Jean-Pierre BERTEAU ayant donné pouvoir à Monsieur Fabrice MORETTI.

Objet | Adoption du Budget Primitif 2022 de la Commune et des Budgets Annexes

Le projet de Budget Primitif 2021 a fait l'objet de discussions précédemment (Débat d'orientations budgétaires).

Il est demandé au Conseil Municipal de voter le Budget Primitif 2022, Budget Principal et Annexes, de la Commune, par Chapitres Budgétaires, et en Section d'Investissement avec opérations, à l'exception des crédits de subventions qui sont obligatoirement spécialisés, selon le détail en annexe budgétaire et pour les subventions sous condition d'octroi selon la délibération spécifique prise ce jour.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022
DELIBERATION N° 2022-27

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
011	Charges à caractère général	9 504 352,00	
012	Charges de Personnel et Frais Assimilés	18 123 228,00	
014	Atténuation de Produits	2 739 207,00	
65	Autres Charges de Gestion Courante	7 597 038,00	
Total des Dépenses de Gestion Courante		37 963 825,00	
66	Charges Financières	400 000,00	
67	Charges spécifiques	8 000,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	14 000,00	
Total des Dépenses Réelles de Fonctionnement		38 385 825,00	
023	<i>Virement à la Section d'Investissement</i>		
042	<i>Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections</i>	1 755 000	
Total des Dépenses d'Ordre de Fonctionnement		1 755 000,00	
TOTAL		40 140 825,00	

Chap.	Libellé		
013	Atténuation de Charges	354 000,00	
70	Produits des Services, du Domaine et Ventes Diverses	1 397 155,00	
73	Impôts et Taxes	23 222 000,00	
74	Dotations et Participations	14 411 760,00	
75	Autres Produits de Gestion Courante	184 000,00	
Total des Recettes de Gestion Courante		39 568 915,00	
76	Produits Financiers		
77	Produits Exceptionnels		
Total des Recettes Réelles de Fonctionnement		39 568 915,00	
042	<i>Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections</i>	571 910,00	
Total des Recettes d'Ordre de Fonctionnement		571 910,00	
TOTAL		40 140 825,00	

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	40 140 825,00			40 140 825,00
Recettes	40 140 825,00			40 140 825,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022
DELIBERATION N° 2022-27

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	RESTE A REALISER N-1	Propositions nouvelles	TOTAL
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204)		80 100,00	
204	Subventions d'Equipement versées		200 547,00	
21	Immobilisations Corporelles		3 679 216,00	
23	Immobilisations en cours		50 000,00	
	Total des opérations d'équipement		11 877 620,00	
Total des Dépenses d'Equipement			15 887 483,00	
10	Dotations, Fonds divers et réserves			
16	Emprunts et Dettes Assimilées		1 400 000,00	
Total des Dépenses Financières			1 400 000,00	
Total Opérations pour le Compte de Tiers				
Total des Dépenses Réelles d'Investissement			17 287 483,00	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		571 910,00	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		635 000,00	
Total des Dépenses d'Ordre d'Investissement			1 206 910,00	
TOTAL			18 494 393,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	RESTE A REALISER N-1	Propositions nouvelles	TOTAL
13	Subventions d'Investissement		3 891 393,00	
16	Emprunts et Dettes Assimilées (hors 165)		10 800 000,00	
204	Subventions d'Equipement versées			
Total des Recettes d'Equipement			14 691 393,00	
10	Dotations, Fonds Divers et Réserves (hors 1068)		600 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
024	Produits des Cessions d'Immobilisations		813 000,00	
Total des Recettes Financières			1 413 000,00	
Total Opérations pour le Compte de Tiers				
Total des Recettes Réelles d'Investissement				
021	Virement de la Section de Fonctionnement			
040	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections		1 755 000,00	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>		635 00,00	
Total des Recettes d'Ordre d'Investissement			2 390 000,00	
TOTAL			18 494 393,00	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022

DELIBERATION N° 2022-27

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	18 494 393,00			18 494 393,00
Recettes	18 494 393,00			18 494 393,00

BUDGET ANNEXE

LOCATION DE LOCAUX NUS DANS UN HOTEL D'ENTREPRISES

OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
011	Charges à caractère général	78 000,00	78 000,00
Total des Dépenses de Gestion Courante		78 000,00	78 000,00
Total des Dépenses Réelles de Fonctionnement		78 000,00	78 000,00
TOTAL		78 000,00	78 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
70	Produits des Services, du Domaine et Ventes Diverses	27 000,00	27 000,00
75	Autres Produits de Gestion Courante	51 000,00	51 000,00
Total des Recettes de Gestion Courante		78 000,00	78 000,00
Total des Recettes Réelles de Fonctionnement		78 000,00	78 000,00
TOTAL		78 000,00	78 000,00

BUDGET ANNEXE

POLE CULTUREL ET DE SPECTACLES

OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 034,00	13 034,00
65	Autres Charges de Gestion Courante	480 000,00	480 000,00
Total des Dépenses de Gestion Courante		493 034,00	493 034,00
66	Charges Financières	43 000,00	43 000,00
67	Charges Exceptionnelles		

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022
DELIBERATION N° 2022-27

022	Dépenses Imprévues		
Total des Dépenses Réelles de Fonctionnement		536 034,00	536 034,00
023	Virement à la Section d'Investissement	151 000,00	151 000,00
042	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections)	600 000,00	600 000,00
Total des Dépenses d'Ordre de Fonctionnement		751 000,00	751 000,00
TOTAL		1 287 034,00	1 287 034,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
74	Dotations et Participations	467 034,00	467 034,00
75	Autres Produits de Gestion Courante	480 000,00	480 000,00
Total des Recettes de Gestion Courante		947 034,00	947 034,00
77	Produits Exceptionnels		
Total des Recettes Réelles de Fonctionnement		947 034,00	947 034,00
042	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections	340 000,00	340 000,00
Total des Recettes d'Ordre de Fonctionnement		340 000,00	340 000,00
TOTAL		1 287 034,00	1 287 034,00

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	1 287 034,00			1 287 034,00
Recettes	1 287 034,00			1 287 034,00

SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	RESTE A REALISER N-1	Propositions nouvelles	TOTAL
21	Immobilisations Corporelles		51 000,00	81 000,00
23	Immobilisations en cours			
	Total des opérations d'équipement		30 000,00	30 000,00
Total des Dépenses d'Equipement			81 000,00	81 000,00
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunt et Dette Assimilée		330 000,00	330 000,00
020	Dépenses Imprévues			
Total des Dépenses Financières			330 000,00	330 000,00
Total des Dépenses Réelles d'Investissement			411 000,00	411 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		340 000,00	340 000,00
041	Opérations Patrimoniales			
Total des Dépenses d'Ordre d'Investissement			340 000,00	340 000,00
TOTAL			751 000,00	751 000,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022
DELIBERATION N° 2022-27
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	RESTE A REALISER N-1	Propositions nouvelles	TOTAL
13	Subventions d'Investissement			
16	Emprunts et Dettes Assimilées (hors 165)			
21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours			
Total des Recettes d'Equipement				
1068	Excédents de Fonctionnement Capitalisés			
138	Autres subvent° invest. Non transf.			
Total des Recettes Financières				
Total des Recettes Réelles d'Investissement				
021	<i>Virement de la Section de fonctionnement</i>		151 000,00	151 000,00
040	<i>Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections</i>		600 000,00	600 000,00
041	<i>Opérations Patrimoniales</i>			
<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>			751 000,00	751 000,00
TOTAL			751 000,00	751 000,00

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	751 000,00			751 000,00
Recettes	751 000,00			751 000,00

BUDGET ANNEXE VENTE D'ENERGIE
SECTION D'EXPLOITATION
DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
011	Charges à caractère Général	10 000,00	10 000,00
Total des Dépenses de Gestion des Services		10 000,00	10 000,00
Total des Dépenses Réelles d'Exploitation		10 000,00	10 000,00
TOTAL		10 000,00	10 000,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
707	Ventes de Marchandise	10 000,00	10 000,00
Total des Recettes de Gestion des Services		10 000,00	10 000,00
Total des Recettes Réelles d'Exploitation		10 000,00	10 000,00
TOTAL		10 000,00	10 000,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022
DELIBERATION N° 2022-27

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	10 000,00			10 000,00
Recettes	10 000,00			10 000,00

BUDGET ANNEXE

ESPACE CULTUREL SIMONE SIGNORET
OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
011	Charges à caractère général	101 106,00	101 106,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	53 000,00	53 000,00
65	Autres Charges de Gestion Courante		
Total des Dépenses de Gestion Courante		154 106,00	154 106,00
66	Charges Financières		
67	Charges Exceptionnelles		
022	Dépenses Imprévues		
Total des Dépenses Réelles de Fonctionnement		154 106,00	154 106,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		
042	<i>Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections)</i>	5 200,00	5 200,00
Total des Dépenses d'Ordre de Fonctionnement		5 200,00	5 200,00
TOTAL		159 306,00	159 306,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
70	Produits de service, domaine et ventes div	15 000,00	15 000,00
74	Dotations et Participations	132 306,00	132 306,00
75	Autres Produits de Gestion Courante		
Total des Recettes de Gestion Courante		147 306,00	147 306,00
77	Produits Exceptionnels		
Total des Recettes Réelles de Fonctionnement		147 306,00	147 306,00
042	<i>Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections</i>	12 000,00	12 000,00
Total des Recettes d'Ordre de Fonctionnement		12 000,00	12 000,00
TOTAL		159 306,00	159 306,00

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	159 306,00			159 306,00
Recettes	159 306,00			159 306,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022

DELIBERATION N° 2022-27

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	RESTE A REALISER N- 1	Propositions nouvelles	TOTAL
21	Immobilisations Corporelles		2 800,00	2 800,00
23	Immobilisations en cours			
	Total des opérations d'équipement			
Total des Dépenses d'Equipement		2 800,00	2 800,00	
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunt et Dette Assimilée			
020	Dépenses Imprévues			
Total des Dépenses Financières				
Total des Dépenses Réelles d'Investissement		2 800,00	2 800,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		12 000,00	12 000,00
041	Opérations Patrimoniales			
Total des Dépenses d'Ordre d'Investissement		12 000,00	12 000,00	
TOTAL		14 800,00	14 800,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	RESTE A REALISER N- 1	Propositions nouvelles	TOTAL
13	Subventions d'Investissement		9 600,00	9 600,00
21	Immobilisations corporelles			
Total des Recettes d'Equipement		9 600,00	9 600,00	
1068	Excédents de Fonctionnement Capitalisés			
Total des Recettes Financières				
Total des Recettes Réelles d'Investissement		9 600,00	9 600,00	
040	Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections		5 200,00	5 200,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement			
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 200,00	5 200,00	
TOTAL		14 800,00	14 800,00	

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	14 800,00			14 800,00
Recettes	14 800,00			14 800,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022
DELIBERATION N° 2022-27

BUDGET ANNEXE

ESPACE RESTAURANT TENNIS
OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 000,00	12 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés		
65	Autres Charges de Gestion Courante		
Total des Dépenses de Gestion Courante		12 000,00	12 000,00
66	Charges Financières		
67	Dépenses spécifiques		
022	Dépenses Imprévues		
Total des Dépenses Réelles de Fonctionnement		12 000,00	12 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		
042	<i>Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections)</i>	11 000,00	11 000,00
Total des Dépenses d'Ordre de Fonctionnement		11 000,00	11 000,00
TOTAL		23 000,00	23 000,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
70	Produits de service, domaine et ventes div		
74	Dotations et Participations		
75	Autres Produits de Gestion Courante	14 000,00	14 000,00
Total des Recettes de Gestion Courante		14 000,00	14 000,00
77	Produits Exceptionnels		
Total des Recettes Réelles de Fonctionnement		14 000,00	14 000,00
042	<i>Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections</i>	9 000,00	9 000,00
Total des Recettes d'Ordre de Fonctionnement			
TOTAL		23 000,00	23 000,00

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	23 000,00			23 000,00
Recettes	23 000,00			23 000,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022

DELIBERATION N° 2022-27

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	RESTE A REALISER N-1	Propositions nouvelles	TOTAL
21	Immobilisations Corporelles		2 000,00	2 000,00
23	Immobilisations en cours			
	Total des opérations d'équipement			
Total des Dépenses d'Equipement		2 000,00		2 000,00
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunt et Dette Assimilée			
020	Dépenses Imprévues			
Total des Dépenses Financières				
Total des Dépenses Réelles d'Investissement				
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		9 000,00	9 000,00
041	<i>Opérations Patrimoniales</i>			
Total des Dépenses d'Ordre d'Investissement			9 000,00	9 000,00
TOTAL			11 000,00	11 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	RESTE A REALISER N-1	Propositions nouvelles	TOTAL
13	Subventions d'Investissement			
21	Immobilisations corporelles			
Total des Recettes d'Equipement				
1068	Excédents de Fonctionnement Capitalisés			
Total des Recettes Financières				
Total des Recettes Réelles d'Investissement				
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>			
040	<i>Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections</i>		11 000,00	11 000,00
041	Opérations Patrimoniales			
Total des recettes d'ordre d'investissement			11 000,00	11 000,00
TOTAL			11 000,00	11 000,00

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	11 000,00			11 000,00
Recettes	11 000,00			11 000,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022
DELIBERATION N° 2022-27
BUDGET ANNEXE
CIMETIERES
OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.
SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 950,00	6 950,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00	15 000,00
65	Autres Charges de Gestion Courante		
Total des Dépenses de Gestion Courante		21 950,00	21 950,00
66	Charges Financières		
67	Charges Exceptionnelles		
022	Dépenses Imprévues		
Total des Dépenses Réelles de Fonctionnement		21 950,00	21 950,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		
042	<i>Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections)</i>	37 800,00	37 800,00
Total des Dépenses d'Ordre de Fonctionnement		37 800,00	37 800,00
TOTAL		59 750,00	59 750,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Propositions nouvelles	TOTAL
70	Produits de service, domaine et ventes div	21 950,00	21 950,00
74	Dotations et Participations		
75	Autres Produits de Gestion Courante		
Total des Recettes de Gestion Courante		21 950,00	21 950,00
77	Produits Exceptionnels		
Total des Recettes Réelles de Fonctionnement		21 950,00	21 950,00
042	<i>Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections</i>	37 800,00	37 800,00
Total des Recettes d'Ordre de Fonctionnement		37 800,00	37 800,00
TOTAL		59 750,00	59 750,00

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	59 750,00			59 750,00
Recettes	59 750,00			59 750,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022

DELIBERATION N° 2022-27

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	RESTE A REALISER N-1	Propositions nouvelles	TOTAL
21	Immobilisations Corporelles			
23	Immobilisations en cours			
	Total des opérations d'équipement			
Total des Dépenses d'Equipement				
13	Subventions d'investissement			
16	Emprunt et Dette Assimilée			
020	Dépenses Imprévues			
Total des Dépenses Financières				
Total des Dépenses Réelles d'Investissement				
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		37 800,00	37 800,00
041	<i>Opérations Patrimoniales</i>			
<i>Total des Dépenses d'Ordre d'Investissement</i>			37 800,00	37 800,00
TOTAL			37 800,00	37 800,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	RESTE A REALISER N-1	Propositions nouvelles	TOTAL
13	Subventions d'Investissement			
21	Immobilisations corporelles			
Total des Recettes d'Equipement				
1068	Excédents de Fonctionnement Capitalisés			
Total des Recettes Financières				
Total des Recettes Réelles d'Investissement				
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>			
040	<i>Opérations d'Ordre de Transfert entre Sections</i>		37 800,00	37 800,00
041	<i>Opérations Patrimoniales</i>			
<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>			37 800,00	37 800,00
TOTAL			37 800,00	37 800,00

	TOTAL	Solde d'Exécution	Affectation	TOTAL CUMULE
Dépenses	37 800,00			37 800,00
Recettes	37 800,00			37 800,00

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**CONSEIL MUNICIPAL DU 07 FEVRIER 2022
DELIBERATION N° 2022-27**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par,
27 voix pour
0 abstention
7 voix contre

Adopte le Budget Primitif 2022 ;
Autorise Monsieur le Maire à signer les avenants financiers relatifs aux subventions votées.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Jean-François EGRON
Maire de Cenon

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20220207-2022-27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2022

Publication : 11/02/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.